

Les formations au cours de la vie professionnelle des Franciliens

Florent Boudjema, Service statistique

Les formations suivies lors de la vie professionnelle sont pour la plupart des formations proposées par l'employeur, hors Droit Individuel de Formation (DIF) et Congé Individuel de Formation (CIF). En 2009, elles représentent 60 % des dernières formations suivies par les Franciliens, alors que dans 25 % des cas cette dernière formation suivie l'est à titre personnel. Ces proportions sont équivalentes en province, quoique légèrement moins élevées : respectivement 57 % et 30 %.

Les femmes plus présentes dans les formations suivies à titre personnel

Les formations proposées par l'employeur sont suivies à part égale par des hommes et des femmes, aussi bien en Ile-de-France qu'en province. En revanche, les femmes sont majoritaires dans les formations suivies à titre personnel aussi bien en Ile-de-France qu'en province (58 % dans les deux cas).

En France, comme en province, les 30-50 ans sont plus nombreux à suivre des formations proposées par l'employeur que les autres classes d'âge : 63 % des Franciliens déclarant suivre une formation proposée par l'employeur ont 30 à 50 ans, de même que 59 % des

Sources

L'enquête **Emploi** est réalisée en continu toutes les semaines de l'année en métropole. Son échantillon est renouvelé d'un sixième chaque trimestre et les personnes sont interrogées trimestriellement sur une période de 18 mois. La première et la dernière interrogation se passent en face à face, les autres par téléphone. Environ 38 000 ménages ordinaires (c'est-à-dire les habitants de 38 000 logements à l'exception des communautés (foyers, cités universitaires, hôpitaux, établissements pénitentiaires ...)) répondent chaque trimestre en France, soit près de 72 000 personnes de 15 ans et plus.

En Ile-de-France, environ 6 200 logements interrogés répondent chaque trimestre, soit environ 11 700 personnes de 15 ans et plus.

En 2009, environ 3 200 Franciliens et 19 200 résidents de province avaient répondu à la question concernant la nature de la dernière formation suivie.

Définitions

Le **Congé Individuel de Formation** (CIF) a pour objet de permettre à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle, de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, tout en bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle de sa rémunération et des coûts de formation. Les formations suivies dans ce cadre sont indépendantes de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité.

Le **Droit Individuel à la Formation** (DIF) a été créé par la loi du 4 mai 2004. Ce droit est cumulable, de 20 heures par an, ouvert à tout salarié en CDI et disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans son entreprise. Il est aussi ouvert aux salariés en CDD dont le contrat dépasse quatre mois. Le thème de la formation peut être proposé par la branche ou la convention selon une priorité nationale. Il doit « relever des actions de promotion, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ou des actions conduisant à l'acquisition d'une qualification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles ».

La **population active occupée** « au sens du BIT » comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, ... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.

provinciaux. Les moins de 30 ans déclarent en revanche plus de formations suivies à titre personnel que les autres classes d'âge aussi bien en Ile-de-France (42 %) qu'en province (43 %).

Les diplômés de haut niveau suivent plus souvent des formations en Ile-de-France qu'en province

En 2009, la part des diplômés de niveau supérieur à Bac+2 déclarant accomplir des formations, proposées par l'employeur ou suivies à titre personnel, est plus élevée en Ile-de-France qu'en province  2. Un peu plus d'un actif sur trois déclarant avoir suivi une formation en Ile-de-France est titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2, contre un actif sur quatre en province. Cet écart s'explique en partie par la forte concentration de hauts diplômés en Ile-de-France : en 2009, 29 % de la population active francilienne a un diplôme supérieur à Bac + 2 contre 15 % de celle de province.

Les formations proposées par l'employeur s'adressent aux plus anciens dans l'entreprise

Les actifs occupés ayant déjà une certaine ancienneté bénéficient plus souvent des formations proposées par l'employeur  3. En 2009, en Ile-de-France comme en province, 65 % des actifs occupés déclarant suivre une formation proposée par l'employeur a en effet une ancienneté supérieure à 5 ans. Près de la moitié des actifs occupés déclarant suivre ce type de formation, aussi bien en Ile-de-France qu'en province, a même 10 ans ou plus d'ancienneté. Pour les formations suivies à titre personnel, l'ancienneté a un impact moindre. Pour les formations à titre personnel, les actifs occupés franciliens qui ont de un à moins de 5 ans d'ancienneté (30 %) représentent la même proportion que ceux qui ont 10 ans ou plus d'ancienneté (29 %).

1 Près des deux tiers des Franciliens en formation proposée par l'employeur a entre 30 et 50 ans

	Formation proposée par l'employeur (hors CIF et DIF)		Formation suivie à titre personnel (y compris reprise d'études après interruption)	
	Ile-de-France 2009	Province 2009	Ile-de-France 2009	Province 2009
Hommes	48,9	50,5	42,3	41,7
Femmes	51,1	49,5	57,7	58,3
Moins de 30 ans	16,5	18,9	41,8	42,8
30-50 ans	63,4	59,4	35,7	28,9
Plus de 50 ans	20,1	21,7	22,5	28,3

Population : Franciliens et résidents de province déclarant avoir suivi une formation au cours du trimestre de leur interrogation.

Source : Insee, enquête Emploi en Continu du 1^{er} au 4^e trimestre 2009

2 Près des deux cinquièmes des Franciliens en formation proposée par l'employeur est titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à Bac+2

	Formation proposée par l'employeur (hors CIF et DIF)		Formation suivie à titre personnel (y compris reprise d'études après interruption)	
	Ile-de-France 2009	Province 2009	Ile-de-France 2009	Province 2009
Sans diplôme ou CEP	6,6	7,4	11,8	10,0
Brevet des collèges, CAP, BEP	19,7	27,8	24,8	31,5
Baccalauréat	16,6	19,9	20,1	22,7
Bac + 2	19,6	20,4	12,5	12,3
Diplôme supérieur à Bac + 2	37,5	24,5	30,8	23,5

Population : Franciliens et résidents de province déclarant avoir suivi une formation au cours du trimestre de leur interrogation.

Source : Insee, enquête Emploi en Continu du 1^{er} au 4^e trimestre 2009

3 Seulement un tiers des actifs occupés franciliens en formation proposée par l'employeur a moins de cinq ans d'ancienneté

	Formation proposée par l'employeur (hors CIF et DIF)		Formation suivie à titre personnel (y compris reprise d'études après interruption)	
	Ile-de-France 2009	Province 2009	Ile-de-France 2009	Province 2009
Moins d'un an	8,2	9,1	24,3	19,8
1 à moins de 5 ans	27,3	25,0	30,1	32,2
5 à moins de 10 ans	19,6	17,8	16,9	14,2
10 ans ou plus	44,9	48,1	28,7	33,8

Population : Franciliens et résidents de province déclarant avoir suivi une formation au cours du trimestre de leur interrogation.

Source : Insee, enquête Emploi en Continu du 1^{er} au 4^e trimestre 2009